

NOS PETITS FRÈRES ET SŒURS

Œuvre humanitaire fondée en 1954 au Mexique



8, rue des Prés Saint-Martin
77340 Pontault-Combault
Téléphone + 33 (0)1 60 34 33 33
Télécopie + 33 (0)1 60 34 33 30
www.nphfrance.org
e-mail : info@nphfrance.org

Association Loi 1901
N° Siret : 40901651600042

La Charte de « Nos Petits Frères et Sœurs »

La Mission

L'association *Nos Petits Frères et Sœurs* est une association privée, apolitique, non lucrative. Elle a été créée en France en 1995 pour venir en aide directement aux orphelinats et aux centres de soins de l'association internationale NPHI (Nuestros Pequeños Hermanos International)

Nos Petits Frères et Sœurs International (NPHI) est une association chrétienne qui s'efforce de donner une famille et un foyer permanents aux enfants orphelins et abandonnés, ainsi qu'aux enfants à risque qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Son programme propose un enseignement de qualité, des soins et une formation spirituelle et se donne pour objectif de faire des enfants des membres productifs de la société dans laquelle ils vivront.

Les Objectifs

- Soutenir des centres sociaux, éducatifs et médicaux pour des orphelins, des enfants abandonnés, des adultes nécessiteux et des handicapés des pays pauvres, notamment d'Amérique latine. Tous ces centres font partie de l'œuvre Nuestros Pequeños Hermanos International (NPHI) dont le siège est situé à Cuernavaca (Mexique).
- Mettre à leur disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de leur activité.
- Distribuer toute information utile pour faire connaître NPHI.
- Et plus généralement faire toutes les opérations liées directement ou indirectement à l'objet de l'association.

Le Fonctionnement

Toute personne œuvrant pour l'association respecte les options religieuses et philosophiques qui en découlent quel que soit son statut et quelles que soient ses tâches et responsabilités. Les personnes sont tenues à un devoir de réserve.

Les personnes travaillant à l'association déclarent avoir pris connaissance du caractère particulier de l'association, lié au développement de l'œuvre du fondateur, le père William Wasson, prêtre catholique, financé par des dons privés et bénéficiant de l'appui de bénévoles et de volontaires.

Les bénévoles et volontaires offrent une aide désintéressée, à titre personnel, au sein de l'association. Les volontaires « en mission » s'engagent à mener à bien les tâches définies que leur confie l'orphelinat qui les accueille, au regard de leurs aptitudes, du temps convenu, des responsabilités acceptées.

L'indépendance

L'association *Nos Petits Frères et Sœurs* est indépendante de toute politique intérieure ou étrangère ou d'un gouvernement quel qu'il soit. Elle agit en fonction de ses propres principes afin de préserver et de conserver sa liberté morale et financière. Elle est, dans le cadre exclusif des actions de NPHI, libre du choix de ses missions. L'association verse directement les fonds issus de la générosité du public aux différentes missions.

Le Professionnalisme

L'association met en place, dirige et évalue ses programmes fondés sur son expérience professionnelle afin d'optimiser son efficacité. L'association est à l'écoute permanente de ses donateurs. Elle s'efforce de mettre en place des bonnes pratiques qui couvrent l'ensemble de la chaîne caritative : de l'appel au don jusqu'à l'utilisation sur le terrain.

La transparence

L'association s'engage à être totalement transparente et à informer ses bénéficiaires, ses partenaires et ses donateurs sur la gestion et l'affectation des dons. Elle œuvre également pour une maîtrise scrupuleuse des frais de fonctionnement.